

Attestation de témoin

(Articles 200 à 203 du code de procédure civile, article 441-7 du code pénal)

Votre identité :

☐ Madame

☒ Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : LEGEAY

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : _____

Vos prénoms : Nicolas, Yves

Vos date et lieu de naissance : 06/01/1972

à DREUX (28)

Votre profession : POLICIER

Votre adresse : 2 RUE DU FOND DU BOIS

Complément d'adresse : _____

Code postal 16560 Commune : AUSSAC - VADALLE

Pays : FRANCE

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties : Oui ☒ non ☐

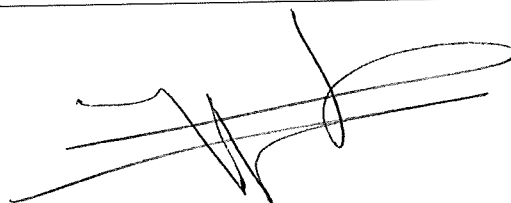
Si oui, précisez lequel : Ancien conseiller municipal 2008 - 2010

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main) :

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.



Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

J'ai été élu conseiller municipal de 2008 à 2020 dans la commune d'Aussac-Vardalle où je suis domicilié. Monsieur Gérard Liot était le maire. En 2020, je n'ai pas souhaité me représenter sur la liste. Dans le conseil municipal, tout le monde connaissait ma profession de policier. Je n'avais pas caché mon implication dans le militantisme syndical.

Madame Martine Glémain était 1^{ère} adjointe lors de mon premier mandat. Pour le second, monsieur Montassier Jean-Pierre était élu. La secrétaire, madame Sabrina Erdogan exerçait ses fonctions dans l'ancien bâtiment de la mairie au départ, elle connaissait ma profession.

Monsieur le maire et l'ensemble des élus, ont décidé d'agrandir et de rénover la mairie.

A l'issue des travaux, madame la secrétaire s'est retrouvée dans un bureau flambant neuf, ergonomique et climatisé.

J'ai eu l'occasion de la rencontrer à de nombreuses reprises sur son lieu de travail, en tête à tête. Elle semblait épanouie et ne m'a fait part d'aucune difficulté.

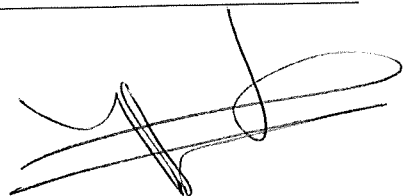
Syndicaliste, très attachée aux conditions de travail, j'aurais aimé exercer dans un environnement aussi agréable.

Je croisais régulièrement les 2 employés municipaux, Pascal et Sébastien. Leurs conditions de travail ont été améliorées significativement lorsque le conseil, présidé par monsieur le maire, a décidé de la construction d'un nouveau bâtiment municipal.

J'ai parfois proposé mon aide à Sébastien lorsque Pascal était absent. Je n'ai jamais entendu Sébastien se plaindre. Il connaissait ma profession.

Pascal, quant à lui, était plus râleur mais un gentil râleur. En effet, lorsque le tracteur ou la tondeuse tombait en panne ou lorsque des dégradations étaient commises sur la commune, il se plaignait. Il connaissait ma profession.

Je dois dire que nous avons souvent délibéré en conseil pour l'achat et la réparation du matériel, c'était une des priorités de monsieur le maire.



Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

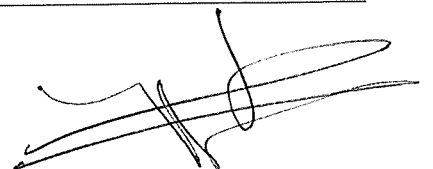
Pascal Lalut, passionné de modèles réduits, m'a invité une fois à son domicile pour admirer sa collection. Nous avons longuement discuté, nous étions tous les deux. Sa seule préoccupation était l'état de santé de sa fille.

Monsieur Liot me semblait très attaché, lui aussi, aux bonnes conditions de travail du personnel. C'est l'image que je garde de lui. Un personnage très rigoureux dans la gestion de la commune, maîtrisant au centime, chaque dépense. Il lui arrivait très souvent de retrousser les manches pour effectuer des travaux et réduire ainsi les factures. Sa maîtrise du budget, sa rigueur, ont ainsi permis la réalisation de nombreux travaux et nombreuses constructions visant à améliorer la qualité de vie du personnel et des administrés.

Monsieur le maire était le chef de groupe et laissait à chaque membre la possibilité de travailler en autonomie et libre de s'exprimer.

Je n'ai jamais subi ni été témoin de quelconque parole déplacée, brimade ou harcèlement de la part de monsieur Liot.

Le cas échéant, j'aurais été le premier à le dénoncer.



Pièce à joindre :

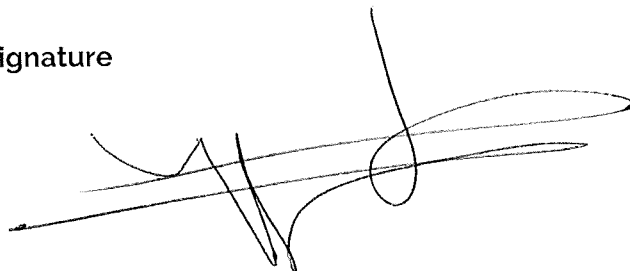
- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (prénom, nom) : Nicolas LEGEAY
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à : Aussac - Vadalle Le 21/03/2023

Signature



La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 200916151113

Nationalité Française



Nome: **LEGEAY**

Prénom(s): NICOLAS YVES

Sexe : M

Né(e) le : 06.01.1972

— 3 : DREUX

Tailor 83m

Signature
du titulaire :

IDFRALEGEAY<<<<<<<<<<<<<<<<016024

2009161511132NICOLAS<<YVES<7201068MO

Adresse : 2 RUE DU FOND DU BOIS
16560 AUSSAC-VADALLE

Carte valable jusqu'au : 15.09.2035

délivrée le : 16.09.2020

par : PRÉFECTURE DE LA CHARENTE (16)

Signature de l'autorité :

la profeta de la Cruzada

INDEX DEBATE